

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANÇON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2020

Président : M.Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Mme Josiane BOISSERENQ

Etaient présents : Mmes Josiane BOISSERENQ, Florence CHEVALIER, Nicole QUEYREL , Mrs Laurent NICOLAS, Joël EYRAUD, Joël VALLON, Laurent CERESA, Florent CHARPIN, Christophe GUILLON

Absents excusés : Mr Stéphane JACOB ayant donné pouvoir à Mme Josiane BOISSERENQ, et Mr Julien ASTRION, pouvoir à Mr Laurent NICOLAS,

Début de la séance : 20h20.

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité (11/11)

1 . ONF proposition de coupe de l'exercice 2021 :

M. PLAUCHE Gilles, Gestionnaire de la forêt porte à notre connaissance la proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2021 dans la forêt relevant du Régimes Forestier de notre collectivité, soit les parcelles forestières N°5-i et 8-p.

État d'assiette :

Parcelle Type de coupe Volume présumé réalisable (m³) Surface (ha)

5-i JA 270 5,95

8-p AMEL 560 5,40

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité (11/11) l'état d'assiette présentée ci-dessus.

2. Location appartement communal du village :

Une demande de location a été faite par M.TASSET Morgan pour un logement de type T3 rénové (peinture-changement de radiateur).

Le prix du loyer est de 310,00 euros.

Le conseil municipal après avoir délibéré donne une réponse favorable à cette demande.

Voté à l'unanimité 11/11.

3 . Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs :

Proposition de 12 membres titulaires et suppléants :

Titulaires : Robert ARIEY, Cyril JACOB, Gisèle BERTRAND, Florence ESPAGNE, Jérôme DISDIER, Joël VALLON, Stéphane JACOB, CHEVALLIER Florence, David MICHEL, Joël ROBERT, Claude BERTRAND, Thierry BOREL

Suppléants : Michel DURAND, Suzanne ASTRION, Claude GIRAUD, Laurent BOREL, Christophe QUEYREL, Joël EYRAUD, Julien ASTRION, Romain FARAMAZ, Christine DISDIER, Nicolas MARCHAND, GUILLON Christophe, CHARPIN Florent,

La liste des 12 personnes titulaires et suppléantes sera envoyée au Directeur des services fiscaux . 6 personnes titulaires et suppléantes seront retenues (tirage au sort).

4 . Délégation du conseil municipal à M.Le Maire :

Suite à la lecture faite par M.Laurent NICOLAS de l'article L.2122-22 qui prévoit que le conseil municipal peut déléguer une partie de ses attributions au maire, dans le but de faciliter l'administration communale et d'accélérer les procédures ; et de l'article L.2122-23 qui précise que le maire a obligation d'information et doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGT.

Le conseil a voté à l'unanimité 11/11

5. Indemnisation des heures complémentaires et supplémentaires :

A la demande de la Trésorerie une délibération spécifique autorisant le paiement des heures complémentaires et supplémentaires pour l'ensemble des agents stagiaires, titulaires et non titulaires effectué à la demande de l'autorité territoriale dans la limite réglementaire d'un volume qui n'excède pas 25 heures supplémentaires par mois et sur présentation d'un décompte déclaratif dressé par le service des ressources humaines pour l'ensemble des agents doit être prise.

Le conseil approuve à l'unanimité 11/11.

6 . Création d'emploi fonctionnaire titulaire :

M.le Maire propose au conseil la création d'un poste d'adjoint technique principal 1ere classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaire pour avancement de grade,

Le conseil approuve à l'unanimité 11/11.

7. Participation FSL 2020 :

Le conseil départemental nous sollicite pour une participation pour le FSL de 0,40 euros par habitant. En sachant que le nombre d'habitant est de 412 le montant de la participation prévisionnelle s'élève à 164,80 euros par an ; Le conseil municipal après en avoir délibéré décide une participation de 164,80 € et autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental,

Voté à l'unanimité 11/11.

8 .Prix de vente des lots du lotissement :

Le lot N°7 initialement de 2 123 M2 passe à 1 800 M2, modifiant ainsi son prix de vente à 90 000,00 euros TTC,

Le conseil approuve à l'unanimité 11/11.

9. Demande de location de terrain communal :

Une demande de location de terrain communal, parcelle 1396 nous a été faite.

Le conseil décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Voté à l'unanimité 11/11.

Question diverses :

Constitution des commissions communales :

Le conseil municipal a procédé à la constitution des diverses commissions communales .

Mr Laurent NICOLAS, maire est président de chaque commission .

- Finances et budget :
Vice Président : Joël EYRAUD
Membres titulaires : Nicole QUEYREL, Stéphane JACOB, Josiane BOISSERENQ, Christophe GUILLON, Florence CHEVALIER
- Marchés Publics et appels d'offres :
Vice Président : Joël EYRAUD
Membres titulaires : Stéphane JACOB, Joël VALLON, Laurent CERESA
- Affaires agricoles :
Vice Président : Stéphane JACOB
Membres titulaires : Joël VALLON, Julien ASTRION, Joël EYRAUD, Christophe GUILLON
- Patrimoine forestier :
Vice Président : Stéphane JACOB
Membres titulaires : Julien ASTRION, Florent CHARPIN, Christophe GUILLON

- Elimination des déchets :
Vice Président : Joël EYRAUD
Membres titulaires : Joël EYRAUD, Josiane BOISSERENQ, Nicole QUEYREL, Joël VALLON
- Urbanisme :
Vice Président : Joël EYRAUD
Membres titulaires : Julien ASTRION, Stéphane JACOB, Joël VALLON, Florence CHEVALIER, Christophe GUILLON
- Eau et Assainissement Incendie :
Vice Président : Stéphane JACOB
Membres titulaires : Joël EYRAUD, Christophe GUILLON, Julien ASTRION
- Aide sociale :
Vice Président : Josiane BOISSERENQ
Membres titulaires : Florence CHEVALIER, Florent CHARPIN
- Affaires scolaires :
Vice Président : Josiane BOISSERENQ
Membre titulaire : Florence CHEVALIER, CHARPIN Florent
- Fêtes et cérémonies :
Vice Président : Josiane BOISSERENQ
Membres titulaires : Joël EYRAUD, Laurent CERESA
- Travaux communaux :
Vice Président : Stéphane JACOB
Membres titulaires : Joël EYRAUD, Joël VALLON, Christophe GUILLON
- SyME 05 :
Vice Président : Stéphane JACOB
- Communauté de communes de la vallée de l'Avance :
Conseillers Communautaires : Laurent NICOLAS – Joël EYRAUD

Demande remise en état d'une voirie communale :

Mr DIDIER Ludovic demande la remise en état de la voirie communale N°24.
La commune donne l'autorisation à Mr DIDIER et à la mairie de Saint Etienne Le Laus d'intervenir sans aucune compensation financière.

Entretien de l'espace vert du cimetière :

Mr le maire propose au conseil de souscrire un contrat d'entretien avec l'entreprise MT JARDIN située de la Bâtie-Neuve, au coût annuel de 1 176,00 euros TTC,
Le conseil municipal approuve à l'unanimité 11/11.

Don d'une sculpture, une libellule:

Un habitant de la commune nous fait don d'une libellule qui sera installée sur l'espace vert de la station d'épuration. Le conseil municipal le remercie.

Fin de la séance à 00h15.

Le Maire,
Laurent NICOLAS

